



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil (Québec) J0V 1X0

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Saint-André-d'Argenteuil le 10 octobre 2017, - En vue des prochaines élections municipales qui se tiendront le 5 novembre 2017 dans toutes les municipalités du Québec, le directeur général des élections de Saint-André-d'Argenteuil, monsieur Benoit Grimard, désire rappeler aux citoyens la démarche pour exercer leur droit de vote.

Bien que la liste électorale soit élaborée minutieusement par le Directeur général des élections du Québec, il est de la responsabilité de chacun de s'assurer que leur nom est bien inscrit sur la liste électorale et que les renseignements qui les concernent sont exacts.

Un avis de révision sera distribué à chaque adresse entre le 10 et le 13 octobre 2017. Si des modifications à la liste sont requises, veuillez vous présenter à la Commission de révision, aux dates annoncées ci-dessous :

à l'Hôtel de Ville
10, rue de la Mairie

Jeudi 19 octobre 2017 de 14 h 30 à 17 h 30 et de 19 h à 22 h
Vendredi 20 octobre 2017 de 10 h à 13 h
Lundi 3 octobre de 10 h à 13 h

Si vous ne recevez pas l'avis, nous vous invitons à communiquer avec le bureau du président d'élection afin de vérifier votre inscription sur la liste électorale.

Les demandes de changement à la liste électorale doivent être présentées en personne à la Commission de révision par l'électeur lui-même, son conjoint (y compris le conjoint de fait), un parent de l'électeur (père, mère, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, fils, fille, beau-fils, belle-fille, petit-fils et petite-fille) ou une personne qui cohabite avec lui.

Deux pièces d'identité de la personne dont on demande l'inscription devront être présentées à la Commission de révision. Une doit indiquer le nom et la date de naissance et la deuxième, le nom et l'adresse. L'adresse du domicile précédent de cette personne devra également être fournie.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le *Guide de l'électeur* qui renferme tous les renseignements utiles sur l'élection qui approche et en expose les différentes étapes

- 30 -

Source : Benoit Grimard
Président d'élection
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
450 537-3527

Téléphone : (450) 537-3527 /
Courriel : info@stada.ca /

Télexcopieur : (450) 537-3070
Site Web : www.stada.ca